

LETTRE D'INFO N°3



07/10/2026

Compte Rendu PIROGUE FSU.

Du **lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre**, la « pirogue FSU » est allée à la rencontre des collègues des sites isolés de l'Ouest guyanais.

Composée de collègues du SNUIPP, du SNES, du SNUEP et du SNEP Guyane, la pirogue a remonté le Maroni de Saint-Laurent jusqu'au-delà de Maripasoula pour aller à la rencontre des collègues du premier et du second degré.

David MAUTRET, prof d'EPS au collège KAPEL, et membre du bureau du SNEP FSU Guyane a pu s'entretenir avec les collègues d'EPS des collèges de Grand-Santi, de Papaïchton et de Maripasoula et recueillir leurs doléances.

Des échanges riches, qui témoignent bien souvent des difficultés récurrentes que rencontrent ces équipes (installations, équipements, remplacements...), mais qui témoignent également des singularités que représentent les conditions de vie et de travail sur ces sites isolés.

Nous les remercions très sincèrement pour leur accueil et pour ces échanges riches.

Le SNEP FSU Guyane reste à leur écoute et fait le nécessaire afin de leur apporter très vite des réponses aux questions qu'ils se posent. Nous leur apporterons également tout le soutien nécessaire dans les démarches entreprises pour faire valoir leurs droits.



MOUVEMENT DES LYCEENS.

Depuis maintenant une dizaine de jours le mouvement lycéen, rejoint par le mouvement étudiant a pris de l'ampleur. Les revendications des lycéens et des étudiants rejoignent les nôtres. Dénonciation des non-remplacements, refus du tri social notamment par Parcoursup, rejet des réformes lycées et des conséquences sur l'organisation du temps scolaire, nécessité d'un investissement massif sur le bâti scolaire.

Les premières réponses apportées par le ministre E. Geffray ou encore le premier ministre S. Lecornu sont largement en dessous des attentes et combinent hypocrisie et mépris. Alors que les choix budgétaires sont au centre des revendications, **le projet de budget 2027 annonce la suppression de 1 588 postes**, en total décalage avec les besoins.

En GUYANE de nombreux lycéens se sont mobilisés dans une ambiance détendue et sereine devant leur établissement ou devant la CTG pour Cayenne. Le mouvement a été couvert par l'ensemble des médias locaux et une délégation d'élèves a pu être reçue par la CTG.

Les mesures mises en place par le Ministre ne sont pas sérieuses. Une plateforme pour exprimer les revendications ? Cela fait des décennies que les revendications sont les mêmes : **MANQUE CRUEL DE MOYENS DANS L'EDUCATION EN GUYANE !**

Communiqué de Presse Intersyndical national pour la suite des mouvements.



Après les puissantes mobilisations du 6 octobre : le gouvernement doit répondre !

La journée de mobilisation lycéenne et étudiante du mardi 6 octobre a été une réussite. Des centaines de milliers d'élèves ont manifesté, dans une ambiance déterminée et joyeuse. Les cortèges et rassemblements se sont déroulés dans le calme, avec une présence adulte en nombre, dont nos organisations, ce dont nous nous félicitons.

Le gouvernement n'a toujours pas répondu aux attentes des lycéennes et des lycéens. La lettre de Sébastien Lecornu dimanche dernier montre une profonde méconnaissance de notre système éducatif et de son fonctionnement et fait porter quasi exclusivement sur les personnels en place la résolution de la crise ! L'improvisation des dernières annonces met en difficulté les personnels et témoigne d'une cacophonie de l'exécutif là où attendrait du gouvernement qu'il apporte les réponses qui relèvent de sa responsabilité. État du bâti, inégalités, sélection pour l'accès aux études supérieures, professeur·es non remplacé·es, emplois du temps intenable... c'est pourtant bien au gouvernement d'apporter des réponses qui sont d'abord budgétaires.

Les organisations lycéennes ont décidé de poursuivre leur mobilisation le jeudi 8 octobre.

Dans ce contexte et dans le respect de l'indépendance du mouvement lycéen, la FSU, l'UNSA Éducation, la FNEC FP FO, la CFDT Éducation, Formation et Recherche Publique, la CGT Educ'action et SUD Éducation appellent à soutenir et entendre les revendications lycéennes pour de meilleures conditions d'études et davantage d'égalité, notamment à l'occasion de la journée annoncée du jeudi 8 octobre. Nous appelons les collègues à être aux côtés des élèves et à se saisir des possibilités de mobilisation le 8 octobre, y compris par la grève.

A Paris, le 7 octobre 2026

Compte Rendu journée d'Accueil au Camp Maripas du SNEP FSU Guyane



52 collègues présents lors de cette agréable journée au bord du fleuve !

Nous sommes ravis d'avoir pu accueillir autant de collègues venus de différents coins de la Guyane (St Laurent, Mana, Sinnamary, Kourou, Macouria, Ile de Cayenne). Chacun a, je l'espère pu s'exprimer et s'informer auprès du **SNEP FSU Guyane**.

Les échanges ont été riches et fournis. Les problématiques qui ressortent de cette journée sont essentiellement liées aux installations / équipements, à la mobilité (mutations / détachement), au déroulement de la carrière (promotions, fin de carrière)

Nous espérons avoir pu répondre à vos interrogations. Nous restons bien sûr disponibles pour des sollicitations plus personnelles, ou un suivi plus particulier si besoin.



POT DE CLÔTURE DE CETTE BELLE JOURNEE EN BORD DE FLEUVE.



STAGE SNEP FSU Guyane.

Décembre 2026. Dépôt de la demande 1 mois avant !

Comme évoqué lors de la journée au Camp Maripas, et lors des précédentes publications le **SNEP FSU Guyane** organise un stage qui sera animé par Nathalie FRANCOIS, responsable nationale du secteur Sport Scolaire, et Installations / Equipements au SNEP.

Le stage se déroulera sur 2 jours.

C'est une formation syndicale, déclarée au bureau national des formations.

➡ **Le délai pour déposer sa demande et être autorisé DE DROIT à y participer est de 1 MOIS.**

La demande devra donc être déposée le **03 NOVEMBRE** au plus tard. Juste à la rentrée des vacances.

Aussi nous vous invitons à déposer votre demande dès que possible dès réception de la convocation, afin de ne pas oublier et ne pas être hors délai.

LA DATE LIMITE POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE EST LE 03 NOVEMBRE !

EQUIPEMENTS / INSTALLATIONS

Pas d'EPS et de sport scolaire de qualité sans équipements sportifs adaptés !

Le constat de la vétusté et des carences en équipements sportifs des territoires ultramarins n'est plus à démontrer. Ces derniers présentent un déficit important avec des taux d'un niveau inférieur d'un bon tiers à celui de l'hexagone. Parce que les enseignant-es d'EPS ont l'ambition de proposer à leurs élèves une EPS et un sport scolaire de qualité, sûrs, motivants, contemporains et novateurs, le SNEP-FSU vous propose un stage Équipements.

Personne d'autre n'est mieux placé-e que vous pour identifier vos besoins en fonction des programmes scolaires, de la réalité professionnelle de terrain et des textes réglementaires, y compris en dehors du champ de l'éducation.

Enjeux du stage

- devenir des professionnels « expert-es », responsables et engagé-es dans leur établissement et au-delà ;
- agir pour une politique cohérente en matière d'équipements sportifs bénéfique pour la société dans son ensemble (éducation, sport, santé, cohésion sociale, transition environnementale et attractivité du territoire).

Contenu du stage

- outils à utiliser et/ou construire pour obtenir des pas en avant ;
- actions à mener avec et auprès de quels interlocuteurs.
- Les leviers pour convaincre de la nécessité d'avoir des équipements de qualité.
- La campagne Gymnase score du SNEP (quel objectif ? comment elle a été construite ?)
- les outils pour rencontrer les politiques/institutionnels (SNEP national) Les outils : guide du Ministère + du SNEP (surtout RESET- Essentiel page outremer)
- Politique locale de la CTG pour les équipements – les rencontres du SNEP avec la CTG
- Travail en groupe (par établissement ou par commune) : élaboration d'un « projet revendicatif équipement EPS » : état des lieux, les pas en avant à gagner tout de suite puis à long terme, alliances à trouver, vœu au CA, courrier vers la CTG....
- Les incontournables : inventaire du matériel, responsabilité de la sécu des élèves (sur les install et pendant les déplacements) et questions diverses

SPORT SCOLAIRE

AS et UNSS deux outils distincts mais complémentaires

Le plaisir des rencontres et du partage, les rapports privilégiés avec les élèves et l'engagement dans des projets, la libération des contraintes de la notation/évaluation, la vitalité et le climat scolaire de l'établissement sont les atouts soulignés par les collègues à propos du sport scolaire. La profession l'a toujours défendu et l'a fait évoluer au fil du temps. **Le SNEP-FSU propose un stage Sport scolaire pour que chacun et chacune en soit pleinement acteur et actrice.**

Enjeu du stage

- Comprendre et utiliser les liens entre AS et UNSS au bénéfice des élèves et des enseignant-es d'EPS
- Agir pour améliorer l'organisation et le fonctionnement des AS et de l'UNSS

Contenu du stage

- Les rôles et responsabilités de chacun au regard des textes réglementaires
- Les leviers à activer dans l'établissement, dans le district et au-delà

THEMES TRAITES DURANT LE STAGE SPORT SCOLAIRE

Les 3 piliers et textes réglementaires / AS et UNSS 2 éléments distincts mais complémentaires
UNSS et son fonctionnement

Actu UNSS (finances, ajustements règlement fédéral, forfaits AS, IMP.A coordo)

Instances nat et régionale (attributions, place du SNEP et des élus des AS ce qu'ils font avant, pdt et après)
Autres réunions (PADSS, secrétaires, coordos, CMR etc...)

Service régional (création indispensable poste DSRA)

Règlement fédéral (Liste 1 et liste 2) + Plan régional du sport scolaire

Districts et coordo

Transport mutualisé (District/Région)

Les AS : Comité directeur ; rôles chef d'étab, secrétaire d'AS, trésorier-e (les finances de l'AS, subventions, contrat licences), Transport, fiche d'adhésion AS, assurance, règlement intérieur, conventions inter-AS

Travail en groupe

- par établissement : règlement intérieur, améliorer le fonctionnement de l'AS
- par district : projet de district
- groupe coordo, et élus des AS, représentant-es SNEP : préparer les instances et rencontres diverses (DRUNSS, IPR, CTG ...)

ELECTIONS PRO. Ouverture de l'espace électeur

L'ESPACE ELECTEUR EST OUVERT.

Comme pour les dernière élections professionnelles tout se fera via le numérique (pas de vote papier)

Il vous faut donc **dès maintenant** créer votre espace électeur pour pouvoir **voter en décembre**.

Ne tardez pas à vous connecter et à nous signaler s'il y a un souci, quel qu'il soit !

Vous avez du recevoir déjà un mail du Ministère et un autre du DRH pour vous indiquer la démarche à suivre. **Ne vous laissez pas décourager par ces formalités ! Il faut VOTER MASSIVEMENT en décembre et cela démarre dès maintenant !**

Le vote se déroulera du **jeudi 3 décembre 2026 à 08h00** (heure de Paris)
au **jeudi 10 décembre 2026 à 17h00**.

Ces élections sont organisées par l'Administration de L'Education Nationale dans tous les corps (professeurs certifiés, professeurs agrégés, professeurs EPS, PLP, non titulaires...) afin de mesurer la représentativité des Organisations Syndicales présentes dans le Ministère, et **désigner ainsi les représentants des Personnels**

C'est un **RDV important** pour l'ensemble de la profession; en effet, il s'agit pour chacun de voter pour élire **SES** représentants syndicaux, **qui siègeront face** aux représentants de l'administration et défendront les intérêts des personnels et de la discipline

Le % de votants est PRIMORDIAL.

Il faudra voter MASSIVEMENT ! Ainsi les résultats pourront peser et vos voix seront entendues !

Des résultats que le SNEP obtiendra avec la FSU dépendent le nombre d'élus au niveau académique et national.

DES PROFESSEURS D'EPS COMME VOUS, PRETS A DONNER DE LEUR TEMPS, ET A SIEGER POUR DEFENDRE LA DISCIPLINE, LE METIER, ET LES COLLEGUES !

LE VOTE AUX ELECTIONS PROFESSIONNELLES C'EST UNE ACTION COLLECTIVE AUTRE QUE LA GREVE POUR MONTRER SON MECONTENTEMENT AU GOUVERNEMENT ET C'EST UN ACTE DE **REVENDEICATION GRATUIT !**

Aux élections
Professionnelles 2026 :
JE VOTE SNEP donc FSU

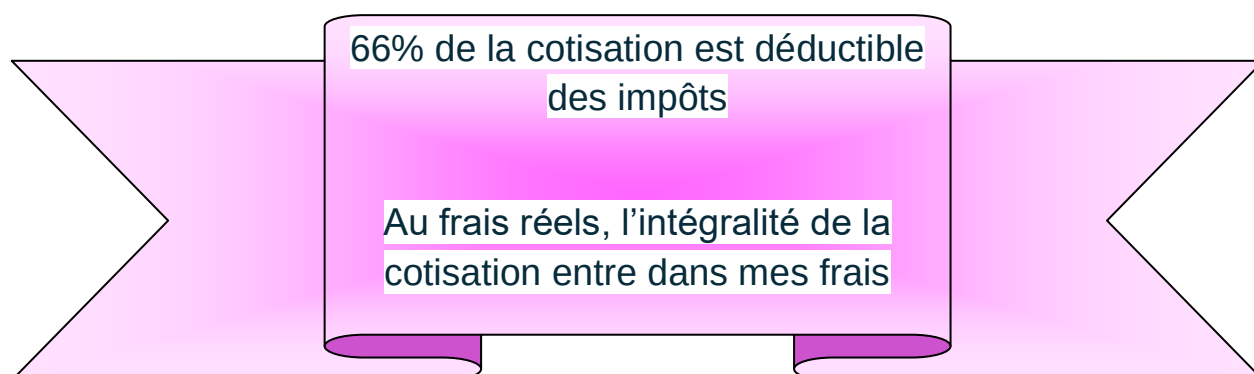
SE SYNDIQUER AU SNEP FSU Guyane

Individuellement, chacun peut se tourner vers le SNEP-FSU pour sa carrière, les mutations, le conseil juridique ... Mais c'est dans le collectif que le SNEP-FSU est le plus puissant et son renforcement le plus nécessaire.

- Pour protéger nos droits et en gagner de nouveaux pour les personnels
- Pour améliorer le Service Public d'Éducation et notamment de l'EPS, du sport scolaire et du sport (équipements, horaires, formation, emploi).
- Pour plus de justice sociale et environnementale

Pour être plus fort ensemble, le syndicat est notre outil commun. Il NOUS appartient de le renforcer. Syndiqués nous sommes mieux informés, mieux armés face aux attaques, et jamais seuls face à l'administration.

C'est ICI pour se syndiquer en ligne : <https://lesite.snepfsu.fr/adhesion-par/>



EGEA Andrea.

Pour le SNEP FSU Guyane